

## P R E F A C E

---

Ce livre s'est fait attendre. Nous nous en excusons auprès de nos confrères tout en leur rappelant que grâce à l'excellent code de MM. Martineau et Delfausse c'est en somme depuis peu de temps que le besoin s'est fait sentir d'un nouvel ouvrage sur la procédure civile.

Nous nous sommes efforcés de réunir dans un même volume le plus de renseignements utiles pour la pratique du Palais et nous nous sommes préoccupés tout particulièrement de présenter ces indications sous une forme qui simplifie le plus possible les recherches et évite du travail au praticien.

Nos annotations ne comprennent pas la jurisprudence de l'année dernière, le temps d'imprimer et d'éditer empêchant qu'une publication de cette importance soit absolument à jour. Quant à notre méthode de compiler ou d'annoter, comme on voudra, elle a été la suivante. Nous avons étudié toute la jurisprudence en matière de procédure civile que l'on trouve dans nos recueils. Nous avons retenu les arrêts offrant de l'intérêt et omis ceux qui par suite des modifications dans les textes sont aujourd'hui sans valeur. La jurisprudence ayant cours, si nous pouvons nous exprimer ainsi, a été ensuite distribuée sous le texte intéressé pour être plus tard collationnée de nouveau en vue de réunir les arrêts semblables ou de distinguer parmi les arrêts contraires. Lorsque plusieurs décisions étaient au même effet nous avons choisi l'arrêt dont le sommaire était le plus précis ou le plus complet et avons fait suivre le jugé de cet arrêt *type* de la simple citation des autres arrêts. Quand la jurisprudence était divisée nous avons suivi le même procédé en donnant les deux opinions et ne faisant que renvoyer aux arrêts ne tranchant pas carrément la question.

Ayant ainsi choisi la matière de nos notes et l'ayant condensée le plus possible, nous avons cherché à présenter notre travail sous la forme la plus propre à faciliter les recherches. Nous avons, dès l'instant où il y avait une dizaine d'arrêts sous un texte quelconque, fait